



2017

TAXE

D'APPRENTISSAGE

CREPS de Poitiers

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE
DE NOS STAGIAIRES EN FORMATION,
C'EST METTRE LES
VALEURS DU SPORT
AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ.

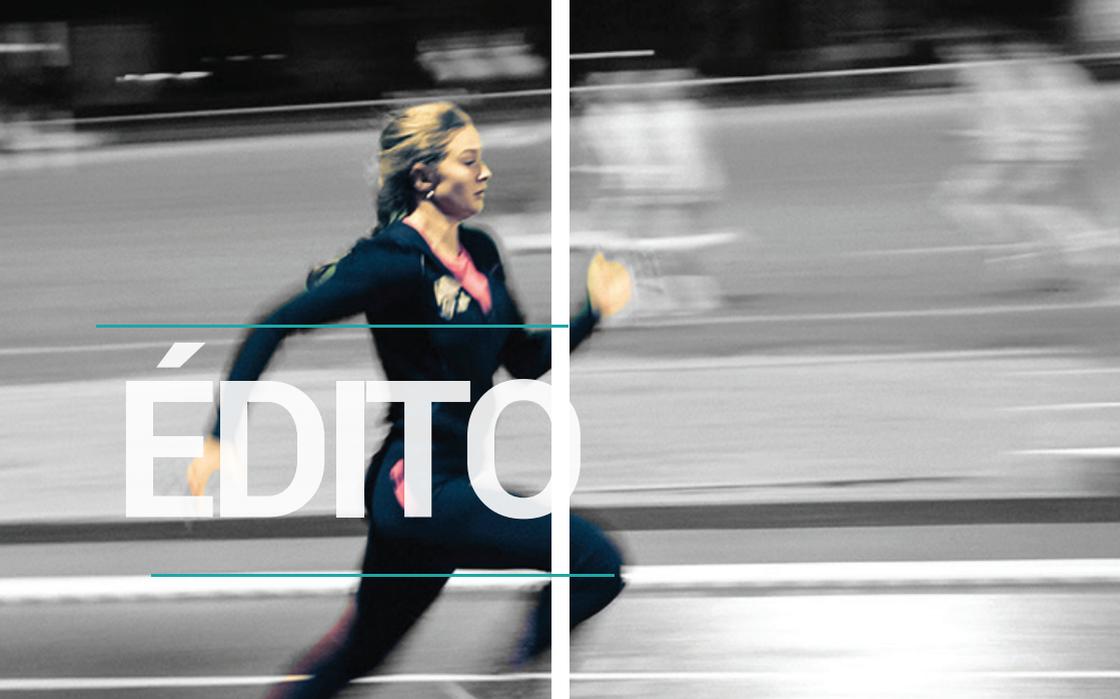


CENTRE DE
RESSOURCES
D'EXPERTISE ET
DE PERFORMANCE
SPORTIVE

en collaboration avec
Nouvelle-Aquitaine



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNE
SCIENCE
ET DES SPORTS



ÉDITO

Quelle place accordons nous au sport et à ses valeurs dans notre société ?

Que les univers du sport et de l'entreprise aient beaucoup à s'apporter n'est plus à démontrer. Le sport est un élément important générateur de lien social, de santé, d'esprit d'équipe et de respect, d'audace et de performance... autant de valeurs partagées par le monde de l'entreprise.

Le CREPS de Poitiers développe deux missions prioritaires qui s'inscrivent pleinement dans ces axes et participent activement au développement d'une économie du sport. Vous pouvez nous aider à enrichir cette dynamique en attribuant, au CREPS de Poitiers, une partie de votre taxe d'apprentissage. Cette orientation vous ouvrira les portes du « Club des partenaires du CREPS » et de son environnement très privilégié... [On compte sur vous !](#)



ÉRIC DUDOIT
Directeur adjoint



Le CREPS, centre de ressources, d'expertise et de performance sportive est un établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire, dont la gouvernance est partagée entre l'État et la Région.

Il bénéficie de l'autonomie juridique et financière. Il est opérateur de l'Etat pour la formation de ses agents.

Ses missions prioritaires sont d'assurer la préparation des sportifs de haut niveau, d'organiser et dispenser la formation professionnelle, initiale ou continue.



CENTRE DE
RESSOURCES
D'EXPERTISE ET
DE PERFORMANCE
SPORTIVE

**DÉPARTEMENT
HAUT-NIVEAU**

158
sportifs de
haut niveau

**DÉPARTEMENT
FORMATION
PROFESSIONNELLE**

137 295
heures stagiaires en 2016

LA TAXE D'APPRENTISSAGE, UN INVESTISSEMENT **GAGNANT / GAGNANT** QUI PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DU SPORT

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EST UN ÉCHANGE

Nous établissons des relations privilégiées avec les entreprises qui nous versent la taxe d'apprentissage en accordant une écoute attentive aux besoins de leur comité d'entreprise.

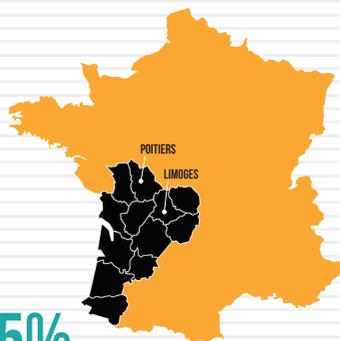
LA TAXE D'APPRENTISSAGE EST UTILISÉE DE FAÇON PERFORMANTE ...

NOS RÉALISATIONS EN 2016 :

- > Matériel informatique
- > Petit matériel pédagogique sportif

CONTACT

clubentreprises@creps-poitiers.sports.gouv.fr



85%

des stagiaires au minimum occupent un emploi en lien direct avec le diplôme obtenu

785 STAGIAIRES

DONT 71 APPRENTIS EN 2016

CREPS de Poitiers /

Sites de Poitiers et de Limoges



■ HOMMES

■ FEMMES

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU CREPS ?

La taxe d'apprentissage est un impôt qui vise à financer le développement de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage. Il peut être librement affecté à l'établissement de son choix.



Le CREPS est habilité en catégorie «A» et «B» (hors quota). Il est aussi unité de formation par apprentissage(UFA)du CFA Sport animation tourisme Poitou-Charentes.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

clubentreprises@creps-poitiers.sports.gouv.fr
05.49.36.06.09

UNE DÉMARCHE SIMPLE :

ÉTAPE 1

> Choisissez un organisme collecteur de taxe d'apprentissage (OCTA) agréé.

Date limite
de versement

28/02/2017

ÉTAPE 2

Indiquez sur le formulaire de votre collecteur vos instructions d'affectation :

**Agent comptable du CREPS
de Poitiers**

CREPS DE POITIERS
Château de Boivre
86580 Vouneuil-sous-Biard

N° UAI : 0860058W
(hors quota «A» et «B» / CREPS)

Vous pouvez aussi contribuer via le « CFA sport animation tourisme », sur la part quota :

N° UAI (quota / CFA SAT) : 0791180D

*** Par ailleurs votre soutien peut prendre la forme d'une contribution financière ou d'un don en nature.

LE PATRIMOINE SPORTIF



«... Le CREPS de Poitiers assure en liaison avec les fédérations sportives la formation et la préparation des sportifs inscrits sur les listes (art. L 221-2 du code du sport) en veillant à concilier la recherche de la performance sportive et la réussite scolaire, universitaire et professionnelle des sportifs...»

Illustrations ...



**QUENTIN
HALYS**
TENNISMAN
2008-2011



**BATHISTE
TCHOUAFFÉ**
BASKETTEUR
2010-2012



**LUCAS
CRÉANGE**
PONGISTE
2014-



**JEANINE
ASSANI**
TRIPLE SAUT
2015-



**PASCAL
PEREIRA**
PONGISTE
2010-



**JO-W
TSONGA**
TENNISMAN
1998-2000



**RENAUD
LAVILLENIE**
PERCHISTE
2006-2007



**LUCAS
POUILLE**
TENNISMAN
2006-2009



**MARIE-CLAIRE
RESTOUX**
JUDOKATE
1986



**ROXANE
FOURNIER**
CYCLISTE
2014-

Ils nous font confiance

- > partenaires locaux
- > partenaires nationaux
- > partenaires sportifs



Merci !

TAXE
D'APPRENTISSAGE
2017

VOUS AUSSI
PARTICIPEZ AU
DÉVELOPPEMENT DE
L'ÉCONOMIE
DU SPORT ...



CREPS DE POITIERS
Château de Boivre
86580 Vouneuil-sous-Biard



Tél. : +33 (0)5 49 36 06 00
Fax : +33 (0)5 49 36 06 01